



52^e session de la Commission de la population et du développement

« Examen et évaluation du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement et de sa contribution au suivi et à l'examen de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 »

New York, 1^{er} - 5 avril

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

Excellences, Mesdames et Messieurs,

En cette année anniversaire, nous célébrons aujourd'hui le Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD) et les progrès remarquables accomplis depuis l'adoption de ce texte novateur en 1994, en ce qui concerne la santé sexuelle et reproductive et les droits qui lui sont liés, l'autonomisation des femmes et l'égalité des sexes. Le Programme d'action de la CIPD a véritablement ouvert la voie à l'Agenda 2030 pour le développement durable. Cela se reflète non seulement dans les Objectifs de développement durable (ODD) 3 et 5, mais aussi dans les principes

fondamentaux qui sous-tendent l'ensemble de l'Agenda 2030. Et le Programme d'action de la CIPD reste essentiel pour réaliser l'Agenda 2030.

Monsieur le Président,

La délégation suisse tient à exprimer sa gratitude au Secrétaire général et aux entités de l'ONU qui ont participé à l'élaboration des rapports très instructifs présentés au cours de cette session.

Nos efforts permettent des avancées, mais de sérieux défis doivent encore être surmontés comme le relève le processus d'examen : *les pays de toutes les régions ont constaté des lacunes en matière d'égalité des genres et d'autonomisation des femmes et ont appelé à permettre aux femmes et aux hommes de parvenir à un équilibre entre vie professionnelle et vie privée. Il convient de donner aux personnes les plus susceptibles d'être laissées pour compte, comme les jeunes, les migrants, les personnes âgées, les personnes handicapées et les peuples autochtones, les moyens d'acquérir leur autonomie.*

Depuis 1994, le monde s'est diversifié des points de vue social, économique et démographique. Cette réalité est reconnue par l'Agenda 2030 et constitue dans le même temps un défi pour celui-ci. *Ne laisser*

personne de côté dans ce monde de diversité signifie aussi de faire en sorte que chacun soit pris en compte dans les recensements. La disponibilité de données démographiques ventilées par caractéristiques clés constitue une contribution essentielle à cet effort. La Suisse met un accent particulier sur la qualité des données et le suivi du développement durable au niveau national comme international. Nous sommes très heureux de poursuivre cet engagement, notamment en accueillant en Suisse, en 2020, le prochain Forum des Nations Unies sur les données. Il est permis d'espérer que la Commission de la population et du développement appuiera la préparation et la promotion de ce forum.

À l'occasion de l'anniversaire de la CIPD, cette réunion est un moment propice pour souligner combien il est important que la Commission sur la population et le développement continue à suivre la mise en œuvre du Programme d'action du Caire, à analyser les lacunes de celle-ci et à faire des recommandations pour aller de l'avant. Ce mandat reste essentiel, y compris pour la contribution de la Commission au suivi et à l'examen de l'Agenda 2030. La pertinence du Programme d'action de la CIPD pour tous les ODD doit être prise en compte dans l'examen périodique de l'Agenda 2030 effectué lors du Forum politique de haut niveau sur le développement durable.

Monsieur le Président,

Direction du développement et de la coopération DDC
Département fédéral des affaires étrangères DFAE

Freiburgstrasse 130, 3003 Berne
riccarda.caprez@eda.admin.ch

Pour conclure, je tiens à vous exprimer, au nom de la délégation suisse, mes félicitations et mes remerciements pour votre engagement dans ce processus pour l'adoption avec succès de la déclaration politique à l'occasion du 25^e anniversaire de la CIPD. Nous nous réjouissons de pouvoir célébrer la CIPD à sa juste valeur en cette année de jubilé.

Je vous remercie de votre attention.